

1. Etat des lieux en mai 2013

Le CNC a été créé en mars 1953. Ses statuts ont été modifiés 2 fois depuis : le 26 mars 1987 et le 11 août 2011.

Lors des précédents entretiens, le COFUSI a engagé le CNC à se renforcer pour assurer une meilleure représentation de ses membres lors de ses Assemblées générales, par exemple en introduisant des conférences.

Les activités du CNC ont été soutenues durant la période 2013-2016.

Le Président du CNC, Robert Guillaumont a mis en route une modernisation des statuts du CNC. Les nouveaux statuts ont été publiés au Journal Officiel le 11 mai 2011. Ils définissaient ainsi l'activité du CNC :

Article 1

Le Comité National de la Chimie a été créé en 1953 sous les auspices de l'Académie des Sciences, pour représenter la chimie française dans les instances internationales. De ce fait, il fait partie du Comité Français des Unions Scientifiques Internationales (COFUSI).

Sa vocation étant de représenter la communauté des chimistes :

a) il est l'interlocuteur national de l'Union Internationale de Chimie Pure et Appliquée (IUPAC) et des organisations scientifiques européennes telles que l'European Chemistry and Molecular Sciences (EuCheMS). A ce titre :

- il propose à l'Académie des Sciences les délégués français qui doivent siéger aux Assemblées Générales de l'IUPAC,*
- il propose et/ou donne son agrément à la nomination des experts français qui sont appelés par l'IUPAC à siéger dans ses différentes instances,*
- il est le correspondant des compagnies industrielles françaises associées à l'IUPAC, en vue d'accroître leur participation à la vie de cette Union,*

b) il coordonne l'action internationale des Sociétés savantes de la Chimie et des Associations analogues, tout en respectant leur personnalité propre,

c) il agit en tant que correspondant privilégié des organismes d'Etat (Ministères, CNRS, etc.) pour traiter toutes questions relatives à la chimie.

Toujours en 2011, le succès de l'Année Internationale de la Chimie –AIC- avait renforcé la visibilité du CNC. La création par Gérard Ferey du Comité Ambition Chimie –CAC- qui avait pris en charge les relations avec le Ministère de la Recherche et l'utilisation des fonds qu'il lui avait attribués a partagé ce gain de visibilité entre le CNC et le CAC. GF a alors proposé une fusion du CAC et du CNC. Après avis de l'AG du CNC, un groupe de réflexion de 8 personnes (4 du CNC, 4 du

CAC) a examiné les propositions.

Ainsi, en février 2012, la composition et le fonctionnement du CNC sont proposés ainsi :

- un Bureau restreint de 3 personnes : Président, Trésorier, Secrétaire général
- deux Comités opérationnels, le CAC et le CRI (Comité des Relations Internationales), chacun composé de 13 membres, dont certains appartenant aux deux structures, et chargés respectivement des opérations en France et des relations avec les instances internationales, en particulier l'IUPAC.
- Ces comités se réuniront séparément, et un Bureau d'une quinzaine de membres, composé des représentants du CAC et du CRI, sera la structure ayant pouvoir de décision et se réunira de temps en temps à cet effet.

C'est cette situation qui était celle du CNC début 2013

2. Activités en 2013

- Le CNC s'est réuni 4 fois en 2013
- En janvier, le **CRI du CNC** a décidé de poser la candidature de la France pour organiser l'Assemblée générale et le Congrès international de l'IUPAC en 2019 à Paris. Un des arguments était que l'IUPAC célébrerait en 2019 son centenaire ; or la France avait joué un rôle majeur dans cette création.
Le CRI a choisi un PCO (Programm Congress Organisator), Hopscotch Congres pour l'aider à préparer le dossier de candidature.
- En août 2013, lors de l'Assemblée générale de l'IUPAC, **le Président du CNC, Robert Guillaumont**, présente la candidature de la France pour organiser l'Assemblée générale et le Congrès international de l'IUPAC en 2019 à Paris. Cette candidature a été acceptée à une forte majorité.
- En octobre 2013, **le CRI** a demandé (et obtenu) la création d'un Consortium financier tripartite : Fondation de la Maison de la Chimie, Société Chimique de France, Union des Industries Chimiques.
- Les deux Présidents du Comité de Programme, en charge de l'établissement du programme scientifique ont été désignés : un académique (Clément Sanchez, Collège de France, Université Paris 6) et un industriel (Bernadette Charleux, Saint Gobain). Ce comité se réunira à compter de janvier 2014, environ 1 fois par mois.
- Fin octobre, **le Bureau du CNC** se réunit et le Président déplore la faible assistance (7 membres sur 15). Il s'interroge sur le bon fonctionnement du CNC et la qualité de circulation de l'information du CAC et du CRI.
- Il est procédé à la préparation de l'AG du CNC, où il est décidé d'inviter, en plus de toutes les parties prenantes du CNC, les adhérents à l'IUPAC à titre personnel, cela en accord avec les statuts. Il sera demandé à Bernard Bigot de faire une Conférence, conformément à la suggestion du COFUSI lors des entretiens de mai 2013.

3. Activités en 2014

- **le CNC s'est réuni :**
 - 2 Fois en Assemblée générale (dont 1 fois pour 2013)
 - 3 fois en Bureau

- 2 fois le CAC
- 4 fois le CRI dont 3 fois en Comité IUPAC2019
- Le CNC a payé pour 2014 **l'adhésion du Sénégal à l'IUPAC** (1.000 US \$), ce qui a permis à l'Afrique sub-saharienne francophone d'avoir son premier représentant à l'Union. A noter que le Sénégal a continué depuis à adhérer par lui-même.
- **Le Palais des Congrès a été retenu** pour la période du 5 au 12 juillet 2019
- **L'Assemblée générale du 10 décembre 2014** a rassemblé 17 personnes. Il est fait état :
 - De la progression de l'organisation de IUPAC2019,
 - De l'accroissement du nombre de membres français adhérents à l'IUPAC à titre individuel : de 44 en 2012 à 126 fin 2014. Cela grâce à une convention avec la SCF qui a offert la possibilité d'une adhésion jointe SCF-IUPAC
 - De l'adhésion du Sénégal, grâce au CRI du CNC
 - Le Président, Robert Guillaumont annonce que pour raison de santé il ne souhaite pas conserver son poste au-delà du 31 décembre. Gérard Ferey indique que la section Chimie de l'Académie des Sciences accepte qu'il lui succède. Il propose de diminuer le nombre de membres du Bureau et d'effacer dans l'organigramme les distinctions actuelles entre CAC et CRI. Ces propositions reçoivent l'assentiment de l'AG.

4. Activités en 2015

• Composition du Bureau

NOM	PRENOM	MEL	ENTITE
BAFFIER	Noël	noelbaffier@free.fr	trésorier
DUGERT	Henri	hdugert@hotmail.com	FMC
FEREY	Gérard	gferey@gmail.com	Président
GOEBEL	Philippe	philippe.goebel@total.com	UIC
HOMOLLE	Olivier	olivier.homolle@gmail.com	SCF
MASSIOT	Dominique	dominique.massiot@cnrs-dir.fr	CNRS
MERCADIER	Jacques	Pierre.le-Cloirec@ensc-rennes.fr	FGL
MOREAU	Nicole	nj.moreau@free.fr	Secrétaire général
PELIN	Jean	jpelin@uic.fr	UIC
VAIRON	Jean-Pierre	jean-pierre.vairon@upmc.fr	CNC pour IUPAC2019
<i>Cellule de Communication</i>			
CARTIER	Christophe	christophe.cartier@cnrs-dir.fr	CNRS
HADI	Halima	halima.hadi@societechimiquedefrance.fr	SCF
MEJEAN	Hélène	hmejean@uic.fr	UIC

Soit 10 personnes plus une cellule de communication. JPV est nommé en tant que responsable d'IUPAC2019

• Réunions du Bureau

- **Le Bureau du CNC s'est réuni 4 fois** comme prévu lors de la première réunion, en janvier 2015. Les membres de la cellule de Communication ne sont pas membres du Bureau, mais seront invités à chaque réunion.

- Le Bureau ne souhaite pas investir dans les JIREC ni dans les Olympiades internationales de la Chimie, compte-tenu de la faiblesse de son budget.
- Il n'est pas donné suite à l'enquête envoyée par l'ICSU
- Deux français sont candidats pour les divisions de l'IUPAC et sont proposés par le CNC (N. Moreau)
- **Assemblée générale de l'IUPAC** : Il est bon que la France y envoie autant de membres qu'elle a de voix au vote (5). Mais personne n'est volontaire, le Président ne souhaite pas se déplacer si loin, JP Vairon ne peut y aller pour raison de santé. N. Moreau, qui y sera envoyée par l'ICSU et par l'UNESCO propose de représenter également le CNC et de faire la présentation de l'état d'avancement de IUPAC2019. N. Moreau est chargée en outre de voir parmi les membres français qui seront présents à l'AG si certains accepteraient de représenter la France. Il faudra, bien sûr, payer les frais supplémentaires que cela pourrait leur entraîner. A noter que l'IUPAC paie le déplacement d'1 personne, et que le COFUSI fait de même.
- **Image de la Chimie.** Le Président, GF, expose ses efforts pour essayer de rendre à la Chimie une image positive. Il se propose de contacter des députés. En outre, le Bureau estime que les jeunes ont un rôle essentiel à jouer.

- **Elections dans les divisions de l'IUPAC.**

Les deux candidats sont élus tous deux respectivement dans les divisions de Chimie inorganique et de Chimie organique et biomoléculaire.

- **Assemblée générale IUPAC en août 2015, à Busan (Corée)**

- La délégation française était la suivante :

Daniel BERNARD¹ IUPAC, membre associé, COCI (Committee on Chemistry & Industry)

Danielle FAUQUE² SCF, Histoire de la Chimie - Comité IUPAC2019

Roberto MARQUARDT³ IUPAC, Président de la division I (Chimie physique et biophysique)

Nicole MOREAU⁴ CNC (chef de la délégation)

Jean-Marc PARIS³ IUPAC, membre titulaire CHEMRAWN (CHEMical Research Applied to World Needs)

¹ mission payée par le COFUSI

² mission payée par le CNC

³ mission payée par l'IUPAC

³ mission payée par l'UNESCO

- N. Moreau fait un CR de l'AG et du Congrès, en insistant sur les points qui sont importants pour l'organisation de IUPAC2019. En particulier il faudrait éviter de multiplier les sessions et les conférences : il y avait 146 conférences et communications le premier jour + des sessions spéciales + des posters!!

Elle explique également les modifications que le Président M. Cesa (USA) et la future Présidente en janvier 2016, N. Tarasova (Russie) compte faire pour assurer un meilleur fonctionnement de l'IUPAC qui a d'importantes difficultés budgétaires. En particulier :

- a) *L'IUPAC a vivement recommandé à ses membres de payer en début d'année et non à la fin. Dès le 24ème mois de retard, le pays sera exclu, et les membres de ce pays actifs à l'IUPAC finiront ou non leur mandat selon la décision du Bureau.*
- b) *Elle a dès 2015 limité la durée de son Assemblée générale, en évitant d'excéder la durée du Congrès*
- c) *Elle a fait coïncider les diverses cérémonies (ouverture, dîner, diverses célébrations) pour le congrès et l'AG. C'est un essai qui sera éventuellement poursuivi en 2017 et 2019.*

5. Activités début 2016

A partir de ce point, les textes en italique et entre « » sont des extraits des CR des 2 réunions du CNC qui ont eu lieu respectivement en janvier et en mars

- *« G. Ferey informe les membres du CNC des contacts qu'il avait eus avec Bernard Accoyer, l'ancien Président de l'Assemblée nationale, dans le cadre de la mise en place d'un groupe de réflexion œcuménique : « Démo-Science » destiné à promouvoir plus la science auprès des élus et du grand public, et la défendre lorsqu'elle est attaquée. La réunion qui a suivi le 10 février a eu pour but de finaliser les statuts de cette nouvelle association. »*

- G. Ferey propose une composition du **Comité d'organisation de IUPAC2019**

- **Membres de droit :**

G. FERREY, Président du CNC,
Lysiane TEXIER-HUVE, Secrétaire Générale,
Noël BAFFIER, Trésorier,
Philippe GOEBEL, Président de l'UIC
Gilberte CHAMBAUD, Présidente de la SCF
Henri DUGERT, Secrétaire général de la Maison de la Chimie ;
Dominique MASSIOT, Directeur de l'INC CNRS,

- **Membres nommés :**

Nicole MOREAU, ex Secrétaire Générale du CNC, en charge des relations avec l'IUPAC
Bernard MEUNIER, Président de l'Académie des Sciences,
Olivier HOMOLLE, Ex-Président de la SCF et de l'UIC, (*avis favorable à l'unanimité des membres présents*)
Jean PELIN, Directeur général de l'UIC,
Pierre LE CLOIREC, Président de la Fédération Gay-Lussac,
Jean-Pierre VAIRON, Coordinateur de IUPAC 2019,
Clément SANCHEZ, Président du Comité Scientifique de IUPAC 2019,
2 représentants du Réseau des jeunes de la SFC (*Gilberte Chambaud suit le dossier*).

REPARTITION DES RESPONSABILITES D'AUTORITE

Finances

N. BAFFIER
O. HOMOLLE
H. DUGERT
G. CHAMBAUD

Programme Scientifique

D. MASSIOT
B. MEUNIER
C. SANCHEZ
P. LE CLOIREC

Logistique

J.-P. VAIRON
N. MOREAU
L. TEXIER-HUVE
J. PELIN

- **La composition du Bureau** a été changée :
 - G. Ferey a souhaité que ce soit **Lysiane Huvé-Textier** qui assure désormais le poste de **Secrétaire général**
 - **G. Chambaud** est devenue Présidente de la SCF et **Pierre le Cloirec** de la Fédérationn Gay-Lussac.

NOM	PRENOM	ENTITE
AMOUYAL	Edmond	MENESR
BAFFIER	Noël	Trésorier
CHAMBAUD	Gilberte	SCF
DUGERT	Henri	FMC
FEREY	Gérard	Président
GOEBEL	Philippe	UIC
HUVE-TEXIER	Lysiane	Secrétaire général
LE CLOIREC	Pierre	FGL
MASSIOT	Dominique	CNRS
MOREAU	Nicole	Invitée pour Relations avec IUPAC
PELIN	Jean	UIC
VAIRON	Jean-Pierre	CNC pour IUPAC2019
CARTIER	<i>Christophe</i>	CNRS
HADI	<i>Halima</i>	SCF
MEJEAN	<i>Hélène</i>	UIC

- **Problèmes financiers**

« Noël Baffier informe le Bureau de la décision de l'Académie des sciences de diminuer la subvention du COFUSI de 10% et donc de l'incidence sur la participation à l'IUPAC. Cette information a suscité un long débat, d'autant que, simultanément, l'IUPAC a annoncé qu'à la suite du congrès de Busan, elle avait décidé à la majorité des présents (seul trois pays, dont la France, avaient voté contre la proposition) d'augmenter cette année de 5% les contributions des Etats membres. Il resterait donc au CNC à combler la différence... Le Bureau s'est élevé quasi-unanimement contre ce diktat. Plusieurs actions ont été envisagées, en particulier des contacts avec les autres membres européens de l'IUPAC pour connaître leur sentiment et, éventuellement, une action coordonnée.

Pour sa part, Gérard Férey refuse résolument de passer sous les fourches caudines de l'IUPAC, au vu de la faible audience de cette Union auprès des chimistes français et se propose d'en informer la Présidente et le Secrétaire Général de l'IUPAC lors de leur passage à Paris les 9 et 10 février 2016 pour s'informer de l'état d'avancement de la préparation du congrès IUPAC 2019. »

- **Visite de 2 membres de l'IUPAC**

Les 9 et 10 février, la **Directrice exécutive de l'IUPAC**, Lynn Soby et son **Trésorier**, Colin Humphris, sont venus à Paris pour voir l'état d'avancement de préparation d'IUPAC2019 et les locaux que la France mettra à leur disposition. Ils ont été reçus **le 9 février** par N.

Moreau, J-P Vairon et Damien le Marec (le PCO, HopscotchCongres) et ont visité le Palais des Congrès et la Maison de la Chimie.

Le 10 février, étaient présents en outre G. Chambaud, H. Dugert, G. Férey et H. Hadi. *« Gérard Férey a fait savoir à la Directrice Exécutive et au Trésorier de l'IUPAC la décision de l'Académie et le refus du CNC de combler le différentiel, faute de moyens et de budget suffisant. La surprise a été grande de la part de l'IUPAC et les présents sont arrivés dans un premier temps à une situation de blocage : d'un côté le CNC, maintenant sa proposition de ne verser que ce que l'Académie lui consentirait, et de l'autre l'IUPAC décidée à réclamer ce qu'elle estime être son dû. »*

L'IUPAC a rappelé qu'après 24 mois sans paiement un pays était exclu de la liste des membres ; comme seul un pays membre avait la, possibilité d'organiser l'AG et le Congrès international, cela poserait un grave problème. *« Les choses en seraient restées là si Gérard Férey n'avait proposé une concession sur le budget 2015 (mais exclusivement sur le budget 2015) en assurant sur la trésorerie du CNC la différence (faible cette année) entre la dotation de l'Académie et le dû à l'IUPAC.*

Cela a été pris positivement par les membres de l'IUPAC, mais il reste bien entendu que pour les années suivantes, la position de la France restera ferme : l'IUPAC ne recevra que ce que la France est en mesure de lui donner ; dans ces conditions elle assurera le congrès de 2019. Si tel n'était pas le cas - et même si le CNC le regrette - la France accepterait les prétendues sanctions, mais il faudra alors que l'IUPAC trouve un site de remplacement pour l'organisation du congrès... Gérard Férey a laissé deux mois à la présidence de l'IUPAC pour formuler ses propositions en vue de trouver un accord éventuel. »

Etat actuel de la situation

Lors de la réunion de Bureau qui a suivi, le 21 mars, les représentants du MENSER, de la Fondation de la Maison de la Chimie et de l'IUC ont vivement regretté le blocage actuel et ont chargé JP Vairon de se renseigner sur les frais qu'entraînerait l'annulation d'IUPAC2019.

Devant les frais considérables que l'annulation d'IUPAC2019 entraînerait pour le Consortium financier (568.598€ HT), la Fondation de la Maison de la Chimie accepte de pourvoir financièrement jusqu'en 2017 à la différence entre ce que donne l'Académie et ce que demande l'IUPAC.